_Déontologie

Le jugement professionnel : un acte qui se partage

Eugénelle Fortin / Psychologue
Syndique
efortin@ordrepsy.qc.ca

Mes premières observations à titre de syndique éclairent la difficulté de disposer d'un jugement professionnel sans l'écho de celui de ses pairs.

« Aidez-moi à prendre la bonne décision… » est l'essentielle demande des milliers de consultations annuelles au bureau du syndic. En voici un éventail : puis-je me permettre d'attendre un rapport médical qui aiderait à évaluer adéquatement mon patient, malgré que celui-ci souhaite accélérer le processus? J'ai une jeune fille de 15 ans en suivi, elle est impubère et trop irresponsable pour prendre une importante décision à l'égard de son traitement. Elle refuse que son tuteur soit avisé et j'hésite à aller à l'encontre de son désir. Que me conseillez-vous? J'ai adressé ma patiente à un psychiatre pour une évaluation et la prise d'un neuroleptique est plus qu'indiqué. Par contre, elle refuse de prendre le médicament. Puis-je en faire une condition de traitement?

De manière prépondérante, les attentes des personnes qui nous consultent ne figurent pas au chapitre des simples demandes d'informations déontologiques. Elles se situent là où la morale et la conduite sont à inventer, alors que la déontologie fait défaut. Tissées par la singularité des êtres humains et de leurs malaises, les situations décrites ont évidemment tendance à se présenter à côté de ce qu'explicitent les codes et diverses formes de normalisation. De facto, elles interpellent l'expérience subjective des intervenants et font glisser les interrogations vers l'éthique, le savoir-faire, le jugement professionnel à proprement dit.

Les demandes de consultation visent le partage des inévitables doutes, ambivalences et craintes soulevés par le professionnel face aux options d'une intervention. L'incertitude a fait naître le besoin de s'associer le jugement professionnel d'un autre psychologue et commande l'élaboration d'une prise de position à deux. Ainsi, on demande à l'autre de nous aider à créer une réponse appropriée en le plaçant devant la situation problématique. Que cet autre soit par ailleurs syndic semble relativement secondaire. C'est la disponibilité qui dicte l'adresse et, bien sûr, en filigrane, le désir de partager la responsabilité de l'éventuelle prise de position. Faut-il en conclure que le besoin de partager le poids de son jugement est le signe d'une immaturité professionnelle? Je ne le crois pas. Il y a de la sagesse dans l'acuité qui perçoit les limites de sa subjectivité.

OFFRE D'EMPLOI
NOUVEAU SERVICE EN PÉDOPSYCHIATRIE

Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or

Le CSSS de la Vallée de l'Or est à la recherche d'un psychologue pour participer au déploiement du SERVICE RÉGIONAL DE PÉDOPSYCHIATRIE. AFFECTATION À TEMPS COMPLET.

UN MANDAT À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES
En continuité et en complémentarité avec les services de première ligne, le Service régional de pédopsychiatrie a pour mandat d'offrir des services externes d'évaluation et de traitement pour les enfants et les jeunes présentant des troubles mentaux sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et le secteur Ouest de la Baie James. Le Service offrira également du soutien clinique auprès des intervenants œuvrant dans les diverses organisations desservant la clientèle jeunesse. Des partenariats sont bien établis avec les établissements tels que RUIS McGill. Le service est à sa deuxième année de déploiement et souhaite ajouter à son équipe les services d'un psychologue. Vous pourrez faire la différence.

UNE ORGANISATION HUMAINE ET UNE RÉGION À DÉCOUVRIR
Notre organisation favorise la mise en place de projets afin d'améliorer la qualité de vie au travail du personnel, les soutenir dans leur développement professionnel et s'assurer de la qualité des services à l'ensemble de sa population (environ 43 000 personnes). On y retrouve 1 300 employés ainsi que 80 médecins, dentistes et pharmaciens. La région est reconnue pour son accueil et son dynamisme légendaire. Il est possible d'y vivre sainement et de s'y créer une qualité de vie exceptionnelle.

POUR INFORMATIONS : WWW.CSSSVO.QC.CA
Téléphone : 819 825-5858, poste 2236
Courriel : lynda_morin@ssss.gouv.qc.ca

Dans le champ de la psychologie, l'expert et le novice auront à s'interroger sur ce qu'il convient de faire dans certaines circonstances. L'un comme l'autre aura le besoin de partager ses doutes pour construire un jugement professionnel avec un pair. Cette condition d'exercice démocratique n'a ici aucune originalité. Il suffit de conserver en mémoire l'étroite filiation de la psychologie avec la philosophie et de retenir que, malgré ses lettres de noblesse, la psychologie ne pourra jamais réduire son objet à une chose entièrement calibrée dans des paramètres scientifiques. Ceux qui s'y investissent rechercheront donc sans cesse la fonction de l'Agora. Que le téléphone ou le courriel soient aujourd'hui le lieu des échanges n'y soustrait rien.

La vitalité des interrogations à l'égard de son objet qualifie la psychologie en tant que discipline. Ce caractère est aussi le signe qui distingue le jugement professionnel du jugement technique construit sur des certitudes. Quoiqu'il y ait une abondance d'actes professionnels arrimés sans interrogatoire à la mécanique d'une praxis. Fort heureusement. L'autonomie professionnelle existe et une réponse éthique peut émerger dans l'instantané et s'avérer judicieuse dans l'après-coup. C'est d'ailleurs ce qu'explore Francisco Varela[1] en analysant les situations où le couple *perception-action* opère pour le bien de tous dans la spontanéité. C'est aussi ce qui s'observe couramment en situation de crise tandis qu'un intervenant effectue un bref « arrêt sur image » et que son intervention reprend rapidement sa course dans la broderie d'une expertise. Sur ce terrain, l'interrogation est contreproductive; la consultation, une perte de temps. L'intervenant agit dans l'immédiat et en appui sur son éthique. Cependant, s'il est appelé à répondre de ses actes, il mettra alors à l'épreuve son jugement et sera susceptible de le confronter à un pair pour le valider.

Peu importe la manière, l'exercice d'un jugement professionnel est un acte qui engagera la responsabilité de son porteur en mobilisant sa subjectivité sans économie éthique. Cet a priori peut contenir en soi la justification du besoin d'en partager les préoccupations. Néanmoins, le besoin de partager ses doutes, son ambivalence et la responsabilité des conséquences de son jugement peut tout aussi bien être le fruit d'une application éthique de l'action humaine. Une éthique qui n'aurait de sens que dans un rapport pragmatique avec l'autre, individuel ou collectif. De ce point de vue, l'identification de ce qu'il convient de faire ne peut se situer dans un rapport d'abstraction à autrui. Que nous soyons psychologues, psychothérapeutes, neuropsychologues, chercheurs ou syndics, l'incarnation d'une juste posture gagne à être soutenue par plusieurs.

S'il s'agit de gouverner sa conduite professionnelle générale, de savoir combien de temps conserver les dossiers de la clientèle ou comment rédiger un rapport d'expertise, la déontologie peut nous aider à baliser nos comportements. Le code moral de la majorité des pairs peut convenir et parfois même occuper l'avant-scène. Toutefois, s'il s'agit d'orienter un jugement professionnel en termes de réponse éthique aux malaises humains, il nous faudra chercher ailleurs et trouver ensemble d'autres sources.

_Note

1 Francisco Varela; *Quel savoir pour l'éthique? Action, sagesse et cognition*; Ed. La découverte /Poche 2004

Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales

EST À LA RECHERCHE DE PSYCHOLOGUES POUR DEUX POSTES À TEMPS COMPLET

LE CSSS DES AURORES-BORÉALES SITUÉ DANS LA MRC DE L'ABITIBI-OUEST
est un établissement multivocationnel qui :
- Œuvre auprès d'une population de 21 130 personnes
- Dénombre près de 800 employés répartis sur 4 sites et 6 points de services
- Compte sur une équipe médicale de 25 omnipraticiens et 9 spécialistes permanents

FAITES PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE DYNAMIQUE
- Climat de travail stimulant
- Collaboration et support très accessibles
- Grande collaboration interprofessionnelle et médicale

Ensemble pour notre santé et notre bien-être !

NOUS VOUS OFFRONS :
- La possibilité d'un horaire de 4 jours par semaine
- Accompagnement dans la recherche de logement/résidence et dans la recherche d'emploi pour le(la) conjoint(e)
- Accès à une salle d'entraînement sur place
- Un milieu de vie accueillant et agréable
- Une vie culturelle intéressante et diversifiée
- Accès à une foule d'activités sportives et de plein air

www.abitibi-ouest.net
www.villemacamic.qc.ca
www.ville.lasarre.qc.ca

POUR VOUS JOINDRE À NOTRE ÉQUIPE, NOUS VOUS INVITONS À FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À :
Madame Louise St-Germain, Agente administrative, classe 1
Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
169, 7e Avenue Est, Macamic (Québec) J0Z 2S0
Téléphone : **819 782-4661, poste 3282**
Télécopieur : **819 782-2400**
Courrier électronique : **louise_stgermain@ssss.gouv.qc.ca**